

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT MAITRE DE CONFERENCE ASSOCIE DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE SESSION 2022

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférences associé des ENSA à mi-temps (160h/an) Champ disciplinaire : Histoire et Culture Architecturale (HCA)	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de Conférences (MCF) Code corps : PROFARCH <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2022</i>
---	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type :
Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur – ERENS002

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :
École nationale supérieure d'architecture de Nantes
Adresse : 6 quai Françoise Mitterrand - BP 16202 – 44262 Nantes Cedex 2

Missions et activités principales

L'ensa Nantes recrute un enseignant(e) chercheur(e) à mi-temps (160 heures par an) ayant une compétence dans le domaine HCA Histoire et Culture Architecturale.

Ses missions sont les suivantes :

L'enseignant devra intervenir sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés au premier et au second semestre, principalement dans les enseignements du cycle licence.

- 1- En deuxième année de licence, premier semestre : deux cours magistraux l'un portant sur l'histoire de l'architecture, de l'époque moderne – du 17^e au 19^e siècle (18 heures CM), l'autre d'introduction à l'histoire des villes portant sur la période de l'antiquité au 18^{ème} siècle (16 heures CM).
- 2- En troisième année de licence, premier semestre, coordination de l'enseignement d'initiation à la recherche TD de Bibliographie critique, et encadrement d'un groupe sur une thématique au choix (24 heures TD).
- 3- En deuxième année de licence, second semestre : Voyage à Rome : encadrement d'un groupe sur un programme défini par l'enseignant (six jours pleins sur place, 40 heures TD).

La participation à des enseignements en master pourra être envisagée selon les besoins et dans le

contexte de modifications de la maquette pédagogique

4- Participation à l'UE outils et méthodes de la recherche ou à un séminaire de mémoire.

5- Une participation à un studio de projet (projet court ou projet long) peut également être envisagée.

Charges scientifiques :

L'enseignant pourra s'impliquer dans les travaux du CRENAU, Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités, en vue d'un développement de la dimension historique des travaux du laboratoire.

Charges horaires d'enseignement et de recherche

160 heures

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences associés des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par le décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées

Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

Expérience pédagogique diversifiée souhaitée, capacité à articuler histoire architecturale et urbaine et à contribuer à des réflexions théoriques dans le champ du projet. Une expérience de recherche riche et diversifiée est souhaitée.

Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le champ HCA compte actuellement 2 enseignants titulaires.

Savoir-être (compétences comportementales) :

- capacité à travailler en équipe et à échanger avec les autres enseignants ;
- capacité d'écoute et d'accompagnement de l'étudiant dans son parcours de formation
- capacités de dialogue et d'animation de projets avec l'ensemble des acteurs de l'établissement.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Doctorat dans les domaines de l'histoire de l'architecture, de la ville ou de la construction.

Un diplôme d'architecte est un plus.

Rappel des textes :

Peuvent être recrutées en qualité de professeur ou de maître de conférences associé à mi-temps des personnalités françaises ou étrangères exerçant une activité professionnelle principale hors enseignement et remplissant l'une des conditions suivantes :

1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ;

3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Installée depuis 10 ans sur l'île de Nantes, l'ensa de Nantes dispose de bâtiments construits par les

architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal), au sein du « quartier de la création » dont elle est un acteur important.

L'établissement est fortement impliqué dans la politique de site avec l'Université de Nantes et les autres établissements d'enseignement supérieur. L'ensa Nantes développe un partenariat stratégique au sein de l'Alliance Centrale-Audencia-Ensa Nantes. Elle est « établissement associé » à l'école doctorale SPI (Sciences pour l'ingénieur) et impliquée dans l'école doctorale STT (Sociétés, Temps, territoires).

Parallèlement au cursus de formation initiale conduisant au diplôme d'État d'architecte et à la HMONP, l'ensa Nantes développe seule ou avec ces établissements, quatre formations de second cycle : deux DPEA en « Architecture Navale » et de « Scénographe » ; le master Villes et territoires, co-habilitée par l'Université de Nantes ; le master VEU Villes environnement urbain en partenariat avec l'École Centrale de Nantes. Dans le cadre de l'Alliance, l'ensa Nantes offre depuis septembre 2008 un double cursus architecte ingénieur/e-architecte avec l'École Centrale de Nantes, depuis 2018 un double cursus Architecte Urbaniste en lien avec le Master Ville et Territoires. Depuis 2016 elle déploie un « Bachelor of Architecture and Urbanism » à l'Île Maurice. D'autres projets de formations conjointes sont en cours.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

« L'activité scientifique de l'ENSA Nantes est traduite dans les activités du Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités constitue l'équipe nantaise du laboratoire AAU, UMR CNRS 1563. Il est situé à l'ENSA Nantes et à Centrale Nantes (voir <https://aau.archi.fr/crenau/>).

En 2022, le CRENAU compte 83 membres dont 33 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et contractuels, 25 doctorants, 4 d'appui et soutien à la recherche permanents (gestion, communication, documentation, informatique), 21 associés. Les chercheurs et enseignants-chercheurs du CRENAU appartiennent aux ENSA de Nantes, Montpellier et Lyon, à Centrale Nantes, au CNRS et à l'ESBANM. Ils sont architectes, sociologues, informaticiens, ingénieurs, urbanistes, géographes et historiens.

Les recherches du laboratoire AAU sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités. Elles s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire (des sciences sociales aux sciences de l'ingénieur et pour la conception, en ouvrant des ponts vers l'art), multi-sensorielle et multi-échelles.

Les travaux du CRENAU prennent place dans le cadre du projet scientifique du laboratoire AAU. Dans ce cadre, ils développent de nombreux thèmes liés aux ambiances architecturales et urbaines, aux modèles, instruments et politiques de l'action publique territoriale, à la réalité virtuelle et augmentée, aux cartographies et représentations sensibles de l'environnement construit, à l'adaptation des villes aux changements climatiques, etc.

Le CRENAU est membre de deux écoles doctorales – l'ED SPI (Sciences pour l'ingénieur) et l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales. Il est largement ouvert à l'international, comme en témoignent les collaborations avec des équipes internationales (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse), l'essor du Réseau International Ambiances fondé en 2008, la création d'une revue internationale du même nom et la mise en œuvre d'un GDRI CNRS de 2013 à 2017. Il a été lauréat de contrats de recherche financés par les organismes nationaux (ANR, ADEME, PUCA, Région Pays de la Loire) et européens.

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité du Directeur de l'établissement

Liaisons fonctionnelles : L'enseignant est en lien avec la directrice des formations et de la politique de

site, la directrice des études, l'équipe enseignante, le service des études, le conseil pédagogique et scientifique.

Dossier de candidature

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement) ainsi que la situation professionnelle actuelle du candidat.
- Une note mettant en évidence les propositions pédagogiques en lien avec les attentes, et les positionnements de recherches (3 pages maximum).
- Un document présentant une « sélection de travaux » (10 à 15 pages maximum) peut accompagner le dossier.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Dépôt des candidatures : La date de réception des dossiers de candidature est fixée au 27 juin 2022 (délai de rigueur).

Les dossiers devront être adressés uniquement par voie électronique à :

-**Martine CORNUAILLE**, Chargée des Ressources Humaines, martine.cornuaille@nantes.archi

Copie :

-**Sophie CLEMENT**, Directrice des formations et de la politique de site, sophie.clement@nantes.archi

Le mail portera en objet la mention « recrutement d'un maître assistant associé dans le HCA et le NOM du candidat.

Informations :

Eric LENGEREAU, Directeur de l'ensa Nantes, eric.lengereau@nantes.archi

Sophie CLEMENT, Directrice des formations et de la politique de site, sophie.clement@nantes.archi

Marie-Paule HALGAND, professeur HCA, marie-paule.halgand@nantes.archi

Federico FERRARI, maître de conférences HCA, federico.ferrari@nantes.archi

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par un jury de sélection de l'ensa Nantes.

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront informés le 1^{er} juillet 2022 pour une audition à l'école ou en visio la semaine du 4 juillet 2022.